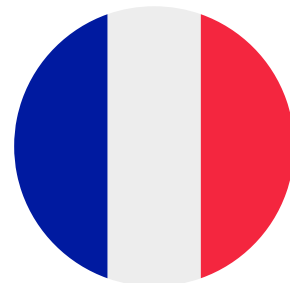




# QUALITY ASSURANCE FOR ALL

# RAPPORT SUR L'ÉTAT DES LIEUX RÉSUMÉ



Co-funded by the  
European Union



**QUALITY ASSURANCE FOR ALL.  
ENSURING QUALITY OF YOUTH WORK  
THROUGH INTERSECTIONALITY AND HUMAN RIGHTS  
KA220-YOU-000159323-02**

**THIS OUTPUT HAS BEEN REALISED WITH THE  
CONTRIBUTION OF ALL THE PROJECT PARTNERS**



European Institute of Education and Social Policy  
Institut Européen d'Éducation et de Politique Sociale



Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or of the Bureau National Jeunesse (Belgium). Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

L'animation socio-éducative des jeunes est reconnue en Europe comme « un moyen puissant de doter ces derniers de compétences et d'aptitudes personnelles, professionnelles et entrepreneuriales essentielles » et est également reconnue « comme un pont vers l'éducation, la formation ou le travail, prévenant ainsi l'exclusion ». La plupart des organisations de jeunesse des États membres de l'UE opèrent en tant qu'organisations de la société civile (p. ex. associations), organisations non-gouvernementales (ONG) ou bien d'autres formats (p.ex., clubs de jeunesse). Ces organisations doivent aussi rendre des comptes aux parties prenantes de leurs activités, y compris les bailleurs de fonds et les communautés au sein desquelles elles opèrent.

L'amélioration de la qualité, de l'innovation et de la reconnaissance de l'animation socio-éducative est l'un des domaines d'action clés pour soutenir une plus grande autonomie des jeunes selon la Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027. Or, nous estimons qu'une approche intersectionnelle et basée sur les droits humains peut rendre les processus d'assurance qualité dans l'animation socio-éducative plus inclusifs et plus émancipateurs. En adoptant une approche basée sur l'intersectionnalité et les droits humains, nous cherchons à développer un processus d'assurance qualité qui soit vraiment représentatif de toutes les parties prenantes, et qui les implique tout au long de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des activités d'animation socio-éducative. Notre objectif est de soutenir l'assurance qualité dans l'animation socio-éducative basée sur un processus participatif et démocratique.

Ce rapport explore ce qui se fait aujourd'hui en terme d'assurance qualité (AQ) pour les organisations de la société civile, en mettant particulièrement l'accent sur l'éducation non formelle et l'animation socio-éducative. Au cours des dernières décennies il y a eu des développements aux niveaux européen, national et local pour soutenir les organisations de jeunesse et améliorer la qualité de leurs projets. La majorité des exemples présentés dans ce rapport sont des ensembles de règles sur l'assurance qualité développés par des institutions (par exemple européennes, gouvernementales, municipales, etc.), qui sont souvent loin de la réalité des organisations de jeunesse. De plus, les règles et outils identifiés sur l'assurance qualité n'introduisent pas explicitement des perspectives intersectionnelles ou basées sur les droits humains dans l'animation socio-éducative.

Les résultats de recherche partagés dans ce rapport sont destinés à servir de base pour impliquer les éducateurs/educatrices, les formateurs/formatrices, et les jeunes participant.es dans le développement d'un modèle organisationnel d'assurance qualité pour les organisations de jeunesse – y compris un cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage – afin d'encourager une meilleure appropriation des processus d'assurance qualité dans l'animation socio-éducative. Ce modèle aborde, d'une part, l'assurance qualité « globale » des organisations de jeunesse ; et d'autre part, l'évaluation efficace de projets spécifiques dans des contextes d'éducation non

formelle, pour garantir la responsabilité envers les bailleurs de fonds, ainsi qu'envers les différents participant.es et parties prenantes.

Le rapport est organisé comme suit :

- La section I présente les objectifs de notre projet, les questions clés abordées, les définitions de concepts ainsi que la méthodologie utilisée pour mener la recherche documentaire;
- La section II présente nos conclusions sur l'utilisation d'approches fondées sur les droits humains et l'intersectionnalité dans l'assurance qualité et l'évaluation;
- La section III clôt ce rapport avec les principales conclusions liées à l'assurance qualité dans l'éducation non formelle, et des exemples nationaux et régionaux de règles d'assurance qualité dans l'animation socio-éducative. Dans cette section nous incluons également nos conclusions sur les principales approches et outils utilisés pour garantir la qualité des activités dans l'éducation non formelle et l'animation socio-éducative.